



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

## Opération de revitalisation du territoire (ORT) sur le territoire du Mellois

**Le territoire de Mellois en Poitou compte 5 communes inscrites au sein du programme Petites villes de demain : Brioux-sur-Boutonne, Chef-Boutonne, Lezay, Melle et Sauzé-Vaussais.**

Les conventions d'adhésion au programme Petites villes de demain ont été signées le 30 juillet 2021 par chacune des cinq communes lauréates, par la communauté de communes Mellois en Poitou, ainsi que par l'Etat et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Grâce au financement de l'Etat et de la Banque des territoires, la communauté de communes a recruté, en août 2021 et mars 2022, 2 cheffes de projet Petites villes de demain. Rattachées à la Direction Projet de Territoire et Ingénierie Territoriale, elles sont mises à la disposition des 5 communes.

La convention d'Opération de Revitalisation du Territoire de Mellois en Poitou s'appuie sur une stratégie élaborée à l'échelle intercommunale en s'appuyant sur les documents cadres existants : Schéma de cohérence territoriale (SCoT), Plan de Paysage, programme de labellisation du Pays d'art et d'histoire (PAH), stratégie d'attractivité économique et touristique, projet de territoire « Mellois en Poitou 2030 », Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), diagnostic du PLUi-H.

L'ensemble des projets portés par la communauté de communes Mellois en Poitou et par les communes signataires s'inscrivent ainsi au sein de 3 leviers stratégiques :

- LEVIER N°1 - HABITAT, RÉNOVATION URBAINE ET PATRIMOINE : « Habiter un cœur de bourg reconnu pour la qualité de son bâti » ;
- LEVIER N°2 - ESPACES PUBLICS, NATURE ET MOBILITÉS : « Parcourir le bourg avec aisance pour les besoins du quotidien ou pour le plaisir » ;
- LEVIER N°3 - ÉCONOMIE, SERVICES ET TOURISME : « Faire du bourg l'espace privilégié pour les activités du quotidien, de loisirs et les initiatives ».

A l'échelle communale, chaque stratégie de redynamisation de centre-bourg a fait l'objet d'un travail concerté avec les partenaires du programme, la commission d'élus référente ou encore les habitants et acteurs locaux, afin de proposer des projets en phase avec les enjeux du territoire et répondant aux attentes locales.

Pour bâtir le programme d'actions, certaines communes ont conduit le travail en interne, d'autres ont fait le choix de recourir à des équipes pluridisciplinaires externes (urbaniste, paysagiste, expert en commerce, expert en mobilité, etc.) en bénéficiant du soutien financier de la Banque des Territoires.

**La signature de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire a eu lieu le mercredi 8 février 2023, à 14h30, au siège de la communauté de communes Mellois en Poitou à Melle**